

# CE QU'IL FAUT RETENIR DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023

Voici une présentation thématique des temps forts des conseils municipaux du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Un 1<sup>er</sup> trimestre marqué par le lancement de la rénovation énergétique des bâtiments publics et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, la restructuration du camping et de l'auberge, et le vote du budget. Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité, sauf décompte des voix précisé.

## LES PRÉSENTATIONS DE STRUCTURES OU DE PROJETS

En mars, présentation du nouveau gérant du camping : Clément Garcin.

## LES DÉLIBÉRATIONS STRUCTURANTES

### Finances

➔ en janvier, détermination de la redevance du camping en Autorisation d'Occupation Temporaire (15 000 € de part fixe et 4 % du chiffre d'affaires) : 12 pour, 3 contre ;

➔ en février, pour le camping, autorisation de signer un protocole transactionnel entre la commune et la SARL BLV Loisirs, avec une indemnité totale de 610 000 € (fonds de commerce et matériel) : 11 pour, 3 contre ;

➔ en février, autorisation de solliciter un prêt auprès d'un organisme bancaire (indemnisation des gérants du camping) : montant de 500 000 € sur 15 ans : 11 pour, 3 abstentions ;

➔ en février, création d'un budget annexe « Hébergement- Accueil touristique » ;

➔ en février, détermination de la redevance de l'auberge en Autorisation d'Occupation Temporaire (20 000 € de part fixe et 4 % du chiffre d'affaire) ;

➔ en mars, vote du budget : approbation des comptes de gestion et administratifs du budget général et du budget eau et assainissement 2022, votes des budgets primitifs de 2023 – général, eau et assainissement, hébergement-accueil touristique (budgets primitifs général et budget hébergement-accueil touristique : 12 pour et 3 contre)-, vote des taux de fiscalité, vote des subventions aux associations.

### PETITE VILLE DE DEMAIN (PVD)

➔ en mars, signature de la convention OPAH-RU, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, qui consiste notamment en des aides publiques aux propriétaires pour la rénovation énergétique des logements. Démarrage : automne 2023.

### RESSOURCES HUMAINES :

➔ en janvier, création d'emplois non permanents aux services techniques (été) et à la piscine ;

➔ en mars, mise en place de deux chantiers jeunes, 2 jeunes à chaque fois (périodes des vacances de printemps et d'automne).

## AUTRES SUJETS

### TRAVAUX-RÉSEAUX

➔ en février, investissement de 14 500 € dans un droit d'usage (IRU) de 25 ans sur une fibre dédiée pour la Mairie et l'espace de coworking ;

➔ en février, lancement d'un marché à bons de commande pour l'alimentation en eau potable ;

➔ en mars, plan de financement des travaux de TE 38 rue des Alpagnes pour l'éclairage, l'enfouissement de l'électricité et des télécommunications.

### BÂTIMENTS PUBLICS :

➔ en janvier, demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la sécurisation et la rénovation énergétique du bâtiment public de la Cure et pour l'équipement de la salle du conseil municipal en matériel de visio-conférence et de vidéo-projection ;

➔ en février, même demande de subvention DETR et DSIL, fonds vert en plus, pour les travaux de rénovation énergétique de la mairie, d'Un lieu sur terre, de l'Espace culturel et de l'ancien Trésor public (dans le cadre de PVD).

### DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

➔ en janvier, adhésion à l'association départementale « Sur les pas des Huguenots Isère »

➔ en février, réactualisation de la demande de subvention pour les parcours de promenade et patrimonial ;

➔ en février, demande de subvention pour un nouveau parcours patrimonial au Marais relié au parcours existant au centre historique ;

➔ en mars, pour les élu(e)s, frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à domicile pour réunions obligatoires liées au mandat.

### RENDU ACTE

➔ en mars, signature de l'Autorisation d'Occupation Temporaire avec le nouveau gérant du camping.

### QUESTIONS DIVERSES

➔ en janvier, Marc Dolci prend la délégation d'Emma Chabert pour la communication, complétée par cimetièrre et signalétique ;

➔ en janvier, informations sur la situation du camping.

**Nous rappelons que les conseils municipaux sont publics. Bienvenue !**

**CLAUDE DIDIER**